

# **Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des retraitées et retraités de l'ÉTS (ARRÉTS) tenue le 28 janvier 2021 à 11 h en vidéoconférence**

Madame Anne Thibaudeau agit à titre de présidente d'assemblée

Madame Francine Gamache agit à titre de secrétaire d'assemblée

---

## **1. Adoption du projet d'ordre du jour**

Le quorum est atteint puisque 23 personnes sont présentes. Le projet d'ordre du jour tel que proposé par madame Anne Thibaudeau et appuyé par madame Francine Gamache, est adopté sans modifications ou ajouts.

## **2. Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres du 4 mars 2020 et affaires en découlant**

L'adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue le 4 mars 2020, est proposée par madame Jocelyne St-Pierre, appuyée par monsieur Louis Davignon. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Dans les affaires en découlant du point 6 Armoiries de l'ÉTS, monsieur Antoine Landry nous informe que l'été dernier un projet a été présenté à la Société Héraldique qui a ensuite fait des propositions écrites. Ces dernières ont été présentées au groupe de travail ad hoc qui a émis des commentaires. La prochaine étape sera que la Société héraldique propose un dessin préliminaire. Il n'y a pas eu de nouveau développement depuis et monsieur Landry nous informe que sa collaboration dans ce dossier est maintenant terminée.

## **3. Rapport de la présidente 2020-2021**

Madame Anne Thibaudeau, présidente, présente son rapport (document joint).

En réaction au rapport de la présidente, madame Jocelyne Gravel-Roussin félicite monsieur Claude Bédard pour sa nomination au titre de président de la FRUQ.

#### **4. Rapport du trésorier 2020-2021**

Monsieur Lê Van Ngan, trésorier, présente son rapport comprenant les documents suivants : État des résultats pour l'année 2020 (document joint); Relevé bancaire de Desjardins au 31 décembre 2020; Détail des transactions. Il nous informe qu'il a démissionné de son poste de trésorier compte tenu des exigences additionnelles liées à la formation à distance dans le cadre de la pandémie et remercie madame Francine Philibert qui a accepté d'en assumer l'intérim.

Au 31 décembre 2020, l'ARRÉTS avait en caisse 7773,89\$. L'ARRÉTS est donc en bonne santé financière.

#### **5. Recommandation du conseil d'administration et résolution (AGA\_21-02-28\_01) concernant le congé de cotisation pour l'année 2021**

Étant donné la bonne santé financière de l'ARRETS et la réduction probable du nombre d'activités dans le contexte de la pandémie, le conseil d'administration a recommandé d'accorder un congé de cotisation pour l'année 2021. Sur une proposition de monsieur Normand Trudel et appuyée par monsieur Claude Marchand, la résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Élections à la vice-présidence, à la trésorerie, au secrétariat et au poste d'adjoint**

Les mandats à la vice-présidence, au secrétariat et au poste d'adjoint arrivent à échéance et doivent être renouvelés pour une période de deux ans. D'autre part, monsieur Lê Van Ngan dont le mandat de trésorier se terminait en mars 2022 a signifié en décembre 2020 son impossibilité de poursuivre les travaux au conseil d'administration de l'ARRÉTS. Madame Francine Philibert en assume l'intérim depuis. Comme les Statuts et règlements précisent qu'un tel intérim se poursuit jusqu'à la réunion suivante de l'Assemblée générale, la durée restante du mandat de trésorier doit être comblée.

Monsieur Lê Van Ngan propose madame Anne Thibaudeau comme présidente d'élection et madame Johanne Morneau appuie la proposition. Madame Anne Thibaudeau propose madame Johanne Morneau comme secrétaire d'élection et monsieur Roger Harvey appuie la proposition.

Monsieur Guy Gosselin, madame Francine Gamache et monsieur Louis Davignon se sont dits disponibles pour assumer un autre mandat de 2 ans et madame Francine Philibert est aussi prête à assumer la durée restante du mandat de trésorière. D'autre part, aucune autre candidature n'a été reçue pour l'un ou l'autre des postes. Les 3 postes sont donc comblés à l'unanimité.

## **7. Résolution (AGA\_21-01-28\_02) désignant la nouvelle personne trésorière (changement de signataire pour les chèques et les effets bancaires)**

Pour faire suite à l'élection de madame Francine Philibert comme trésorière de l'association, une résolution est présentée pour mandater madame Philibert, en remplacement de monsieur Lê Van Ngan, pour signer les chèques et effets bancaires de l'ARRÉTS. Sur proposition de monsieur Claude Olivier avec l'appui de monsieur Louis Davignon, la résolution est approuvée à l'unanimité.

## **8. Suggestions d'activités pour 2021-2022**

- **Entretien avec madame France Brel de la Fondation Jacques Brel**  
Monsieur Claude Marchand, membre de l'ARRÉTS et travaillant bénévolement pour la Fondation Jacques Brel a réussi à organiser pour l'ARRÉTS un entretien avec madame France Brel de la Fondation Jacques Brel et fille de ce dernier. Monsieur Marchand nous présente rapidement la Fondation et le déroulement de l'activité. Cet entretien se tiendra le 25 février prochain en vidéoconférence. C'est une activité prestigieuse dont l'ARRÉTS pourra bénéficier. Monsieur Jean-Luc Fihey tient à remercier l'ARRÉTS pour l'organisation de cette activité.

## **9. Varia (questions et commentaires de membres)**

Monsieur Jean-Luc Fihey tient à remercier monsieur Lê Van Ngan pour l'excellent travail accompli pendant plusieurs années comme trésorier de l'association. Monsieur Claude Marchand remercie madame Thibaudeau et les membres du CA de l'ARRÉTS pour la qualité des activités organisées.

## **10. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est prononcée à 12h00

## Rapport de la présidente – 2020

Depuis l'Assemblée générale annuelle de l'ARRÉTS tenue le 4 mars 2020, à la suite d'une visite au Musée des Beaux-Arts de Montréal (exposition des momies égyptiennes), les activités de l'Association ont été interrompues par l'avènement de la pandémie de la Covid-19 et de ses conséquences en termes de restrictions à tout rassemblement.

Plusieurs activités qui étaient prévues ont donc été annulées :

- En avril : la visite des clubs étudiants dans leurs nouveaux locaux lors d'un cocktail d'înatatoire organisé par la Direction générale à l'intention de tous les retraités de l'École;
- En juin : un « food tour » dans un quartier de Montréal;
- En septembre, une visite au Biodôme qui a été reportée en novembre mais qui a dû être finalement annulée;
- Une visite à la galerie La Poste 1700 qui a été prévue en octobre, reportée en novembre puis annulée.

L'ARRÉTS a organisé deux activités virtuelles en décembre 2020 :

- Un atelier sur la réflexologie en temps de pandémie, donné via ZOOM par monsieur Le Van Ngan auquel une dizaine de membres ont participé le 10 décembre 2020;
- Un 5 à 7 virtuel avec tirage de cadeaux auquel une douzaine de membres ont participé le 16 décembre 2020.

Depuis le 4 mars 2020, trois réunions du Conseil d'administration ont eu lieu (7 mai 2020, 18 novembre 2020 et 13 janvier 2021) sans compter un échange constant de courriels entre ses membres.

L'ARRÉTS a pris part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) dont elle fait partie. Rappelons que la FRUQ regroupe les 13 associations de retraités du réseau de l'UQ : sa mission est de veiller principalement aux dossiers des régimes de retraite et des assurances collectives. Elle s'assure aussi des relations entre les associations et le siège social de l'UQ. Cette assemblée s'est tenue le 30 octobre 2020 par vidéoconférence. Messieurs Claude Bédard, membre de l'ARRÉTS et Guy Gosselin, membre de l'ARRÉTS et vice-président de son conseil d'administration, y ont participé à titre de délégués de l'ARRÉTS de même que moi-même qui suis vice-présidente au secrétariat de la FRUQ. Monsieur Claude Bédard a été élu président de la FRUQ pour un premier mandat de deux ans.

L'ARRÉTS a aussi délégué monsieur Claude Bédard et moi-même pour assister à la deuxième réunion du mouvement « *Convergence* » qui est le regroupement, pour l'instant informel, de toutes les associations de retraités du réseau universitaire québécois. Ce regroupement permet

un échange d'information très enrichissant, principalement pour une association de petite taille comme l'ARRÉTS. Ce regroupement a notamment permis de rejoindre tous les membres des associations universitaires de retraités au Québec pour les inviter à signer une pétition à l'Assemblée nationale du Québec concernant l'urgence de mieux financer les soins à domicile pour les personnes âgées.

Le conseil d'administration a décidé de faire deux dons en 2020 :

- Un don de 500\$ au Fonds d'urgence pour les étudiants en difficulté financière (Service aux étudiants);
- Un don de 500\$ à la campagne Centraide de l'ÉTS.

L'ÉTS a renouvelé sa contribution de 2 500\$ pour 2020-2021. L'APÉTS et l'AMEÉTS ont aussi renouvelé leur contribution respective.

Par ailleurs, étant donné l'impossibilité d'organiser des activités pour ses membres, le conseil d'administration de l'ARRÉTS a décidé de recommander à l'Assemblée générale annuelle de janvier 2021, un congé de cotisation pour l'année 2021, à l'instar de la majorité des associations de retraités de l'UQ et du milieu universitaire québécois. Cette recommandation sera présentée pour adoption à l'AGA de janvier 2021.

L'ARRÉTS est toujours en communication avec le Service des ressources humaines pour transmettre aux futurs retraités les informations la concernant (site web, carte de membre et avantages, adhésion à la FRUQ et avantages...) et pour réviser la brochure remise par le SRH et le Bureau des affaires professorales à chaque employé en voie de prendre sa retraite ou d'amorcer sa retraite graduelle;

L'ARRÉTS est aussi en relation avec la *Direction des communications institutionnelles, de la promotion et de l'image de marque* pour la mise à jour de son site web au fur et à mesure des besoins. Le projet de formation de « webmestres locaux » n'a pas eu de suite et l'ARRÉTS soumet les modifications de son site à la personne responsable de la Direction des communications.

L'ARRÉTS assure le lien entre ses membres et le Club social de l'ÉTS. Rappelons que les retraités de l'ÉTS sont membres à part entière du Club social et peuvent participer à toutes ses activités.

Dans le but d'assurer la croissance sinon le maintien du membership de l'ARRÉTS, actuellement de cinquante membres, une présentation de la présidente a été faite auprès des participants de l'ÉTS au séminaire de préparation à la retraite, en octobre 2020. Cette démarche sera récurrente à chaque année. Par ailleurs, une lettre a été envoyée en décembre 2020 aux nouveaux retraités pour les inviter à se joindre à l'Association.

Anne Thibaudeau, présidente

13 janvier 2021

## État des revenus et des dépenses de l'ARRÉTS

Période du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

### Revenus :

Cotisations des membres :	470 \$
Contribution de l'ÉTS :	<u>2500 \$</u>
Contribution APÉTS :	<u>500 \$</u>
Contribution AMÉÉTS :	<u>175 \$</u>
<b>Total des revenus au 31 décembre 2019 :</b>	<b>3645 \$</b>

### Dépenses :

Cotisation 2019-2020 à la FRUQ, encaissée en retard	112,00 \$
(Retour de 200\$, oublié lors du dîner de Noël 2019, Cavistes)	-200,00 \$
Tours du 22-01-2020 / Imagine Van Gogh	451,28 \$
(FRUQ ristourne 100% des frais de participation d'Anne à l'AGA de 2019)	-437,36 \$
(FRUQ ristourne pour la cotisation 2019 payée en trop)	-8,00 \$
(Ristourne apparue au compte bancaire le 21-10-2020)	-3,87 \$
Tours du 4-3-2020 / Momies égyptiennes (Musée des beaux-arts)	388,50 \$
Lunch de l'Assemblée générale du 4 mars 2020 (Académie/Crescent)	642,60 \$
Don de l'ARRÉTS au Fonds d'urgence de l'ÉTS	500,00 \$
Don de l'ARRÉTS au Fonds Centraide de l'ÉTS	500,00 \$
Cartes cadeaux SAQ pour le 5-à-7 du 16 décembre 2020	150,00 \$
Frais bancaires mensuels janvier à décembre 2020 : 12x2.95 \$	35,40 \$
Cadeaux de Noël 11-12-2018, oubliés du Bilan Financier 20180401-20190311	25,00 \$
<b>Total des dépenses :</b>	<b>2155,55 \$</b>
<b>Surplus = Total des revenus moins Total des dépenses :</b>	<b>1489,45 \$</b>
<b>Encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :</b>	<b>6284,44 \$</b>
<b>Encaisse au 31 décembre 2020 :</b>	<b>7773,89 \$</b>
<b>Solde au compte bancaire au 31 décembre 2020 :</b>	<b>7774,39 \$</b>
<b>Petite caisse :</b>	<b>-0,50 \$</b>



### **Résolution AGA\_21-01-28\_01**

CONSIDÉRANT l'article 3.1 des *Statuts et règlements généraux* de l'ARRÉTS prévoyant que l'assemblée générale fixe sur recommandation du Conseil d'administration, la cotisation annuelle des membres et autres contributions et détermine les services qu'elle rend;

CONSIDÉRANT le dépôt par le trésorier du bilan et de l'état des résultats au Conseil d'administration pour recommandation à l'Assemblée générale;

CONSIDÉRANT la bonne santé financière de l'ARRÉTS et la recommandation favorable du Conseil d'administration ;

Sur proposition de Normand Trudel avec l'appui de Claude Marchand  
Il est résolu

D'accorder un congé de cotisation pour l'année 2021, étant entendu que le niveau de la cotisation de 24 \$ par année par membre est maintenu pour l'année 2022 sous réserve de l'adoption d'une modification lors de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Adoptée à l'unanimité le 28 janvier 2021.

# ARRÉTS

Association des retraités et retraitées de l'ÉTS

## Résolution AGA\_2021-01-28\_02

CONSIDÉRANT la durée du mandat à la trésorerie de l'ARRÉTS jusqu'en 2022;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Lê Van Ngan à titre de trésorier le 11 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les dispositions des Statuts et règlements de l'ARRÉTS au paragraphe 4.5 permettant au Conseil d'administration, en cas de vacance, de désigner une personne intérimaire;

CONSIDÉRANT la désignation par le Conseil d'administration de madame Francine Philibert à titre de trésorière intérimaire jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle;

CONSIDÉRANT que madame Francine Philibert a été élue pour la durée restante du mandat lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 28 janvier 2021;

Sur proposition de Claude Olivier avec l'appui de Louis Davignon IL  
EST RÉSOLU:

De mandater madame Francine Philibert, trésorière en remplacement de monsieur Lê Van Ngan pour signer les chèques et effets bancaires de l'ARRÉTS.

Adoptée à l'unanimité le 28 janvier 2021.

---

Anne Thibaudeau, prés.

---

Francine Gamache, secr.



